

« Dans quelle mesure votre expertise peut-elle répondre à certaines problématiques de *wealth management*? »

POUR RÉPONDRE À CETTE QUESTION, NOUS AVONS DONNÉ LA PAROLE À TROIS EXPERTS DE TROIS ENTREPRISES:

JEREMY MULLER
Fiduciaire Muller & Associés,
NATHALIE THUNUS
(S.F.C. Conseil) et
ALEXANDRE VOGEL (Uncos).

Nathalie Thunus
Expert-comptable, associée
S.F.C. Conseil



Le *wealth management*, c'est avant tout un partenariat

« L'activité de *wealth management* est vaste, non seulement d'un point de vue géographique, mais également par rapport aux multiples possibilités d'investissements. Elle fait intervenir, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, de nombreux acteurs tels que les établissements bancaires, les cabinets d'avocats, les fiduciaires, les courtiers en assurance vie, les conseillers d'œuvres d'art, pour ne citer que quelques intervenants accompagnant les investisseurs dans le choix et dans la gestion de leurs investissements. L'acteur fiduciaire que nous sommes entre en scène, notamment pour des raisons administratives ou fiscales, lorsque les investisseurs recourent à des structures telles que les sociétés de gestion de patrimoine familial (SPF) ou les sociétés de participations financières (soparfi) en vue de la détention et de la gestion de leurs investissements comprenant les immeubles, la propriété intellectuelle, les titres de participation, etc. Le rôle de l'acteur fiduciaire est la domiciliation et l'administration de ces structures qui doivent se conformer et s'adapter à une législation fiscale et comptable en perpétuelle évolution. Jouissant d'une longue expérience dans les domaines de la domiciliation, de la fiscalité et de l'expertise comptable, l'acteur fiduciaire devient dès lors le partenaire idéal et l'intermédiaire de confiance qui supervise et fait la synthèse des diverses activités. Selon moi, l'élément clé de la réussite de l'activité de *wealth management* est le partenariat entre les différents acteurs. S.F.C. Conseil, par ses métiers et son expérience, est un maillon qui permet de donner vie et substance, en conformité avec les prescriptions légales, aux diverses structures imaginées. »